



Sensibilisation en Prévention et Premiers Secours Pédiatriques

PUBLIC : Personnels de crèche, assistantes maternelles, personnels exerçant en milieu scolaire, personnels d'accueil de loisirs et toutes autres personnes travaillant en contact avec des nourrissons ou enfants âgés de 3 mois à 15 ans

EFFECTIF : 10 stagiaires maximum par groupe

DURÉE : 8 h de face à face pédagogique

PRÉ-REQUIS : Aucun

INTERVENANT : 1 intervenant par groupe de 10 stagiaires

Formateur au centre d'enseignement en soins d'urgences du SAMU 47 , Moniteur de secourisme, Formateur en Prévention et Secours Civiques, Sapeur-Pompier depuis plus de 17 ans.

TARIF : 150 euros / personne.

OBJECTIFS :

Maîtriser les risques spécifiques du travail avec des enfants, les procédures et protocoles internes en cas d'urgence et également être capable d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à :

- Protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence adaptés.
- Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Les apports théoriques sont illustrés par des mises en situations.

Les simulations d'accident utilisent des scénarios probables et spécifiques aux structures d'accueil du jeune enfant ainsi que tout le matériel et mannequins nécessaires pour se rapprocher au plus proche de la réalité.

Le stagiaire est acteur dynamique de son apprentissage.

MÉTHODE D'ÉVALUATION :

Le formateur évalue les stagiaires tout au long de la formation lors de mises en situations et d'ateliers pédagogiques, puis à la fin de la formation par des cas concrets.

CERTIFICATION :

Remise d'un certificat de sensibilisation en prévention et premiers secours pédiatriques



PROGRAMME :

1- PRÉVENIR LES RISQUES D'ACCIDENT EN STRUCTURE D'ACCUEIL

2 - PHYSIOLOGIE DU NOURRISSON

3 - LES PATHOLOGIES INFANTILES COURANTES

4 - LE COUCHAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

5 – LA PRÉVENTION DU BEBE SECOUE

6 - LES PROTOCOLES INTERNES ET PAI (projet d'accueil individualisé)

7 - LA PROTECTION EN CAS D'ACCIDENT

8 - L'ALERTE

9 – LES GESTES DE SECOURS DESTINÉS À UN ENFANT OU À UN NOURRISSON :

- Hémorragies
- Obstruction des voies respiratoires.
- Malaise et maladie (PAI, protocole température, administration de médicament, ...)
- Les brûlures
- Les traumatismes (chutes, coups, morsures, ...)
- Les plaies
- La victime inconsciente qui respire
- La victime inconsciente et qui ne respire pas.

10 - LA SURVEILLANCE

Possibilité de personnaliser les formations en modifiant leur contenu selon les spécificités des structures et les attentes de l'employeur.